



Communiqué

## Une première en France : la réunion de deux sites d'Archives départementales

Poitiers, le 9 mars 2020

*Nouveau visuel, nouvelle ergonomie, nouveaux outils... Les Archives des Deux-Sèvres et de la Vienne proposent désormais un site internet mutualisé pour plus de services parfaitement adaptés aux attentes des utilisateurs actuels et futurs.*

Les deux départements des Deux-Sèvres et de la Vienne partagent non seulement une histoire en commun – celle du Poitou – mais encore la volonté de **valoriser leurs territoires et de simplifier l'accès aux ressources pour l'utilisateur**. Le site internet des Archives des Deux-Sèvres et de la Vienne lancé aujourd'hui symbolise tout cela à la fois.

Les deux Départements sont de longue date investis dans la diffusion numérique de leurs archives, avec un succès incontestable : en 2018, **plus de 181 000 visites sur les deux sites, et 56 millions de pages vues**. Aujourd'hui, il ne suffit plus de publier en accès libre des millions d'images. Il faut encore permettre aux lecteurs ou internautes de se repérer dans les méandres de la recherche. C'est d'ailleurs le rôle de l'archiviste que de servir d'intermédiaire entre les usagers et les trésors qu'il conserve.

Ce nouveau site commun a l'ambition de **donner à chacun les outils les plus simples possibles pour consulter plus de 6 millions d'images publiées** aujourd'hui et solliciter le savoir des archivistes. Il se caractérise par son souci d'accompagner les internautes et de leur offrir à distance la même qualité de service qu'en salle de lecture au sein des Archives départementales. Comme le précise Bruno BELIN, Président du Département de la Vienne : « *La distance entre les usagers et les archives, ce n'est pas seulement une question géographique. C'est aussi une question de savoir. Le Département entend, chaque fois que possible, abolir les barrières entre les citoyens et les ressources dont ils ont besoin* ».

Les Archives connaissent parfaitement les demandes récurrentes de leurs usagers et sont attentives à **rendre la navigation plus fluide** et à éviter les errements grâce à des parcours propres à chaque type de besoin. Elles savent notamment que les attentes des habitués diffèrent de celles des néophytes, et que ce sont ces derniers qu'il faut orienter le plus finement possible.

Le site parle au plus grand nombre avec un vocabulaire simple, une offre de téléservices (demandes de recherches en ligne, numérisation à la demande), des guides pratiques unifiés pour les deux départements.

Les raisons d'unifier l'offre des deux départements étaient multiples : techniques, avec la nécessité de remplacer des outils vite dépassés face à l'évolution des technologies, et surtout des raisons plus patrimoniales. Les deux territoires sont liés par leur histoire et les fonds conservés par chaque département sont complémentaires. « *Une mutualisation naturelle pour les Deux-Sèvres et la Vienne à la géographie limitrophe et à l'histoire partagée au cœur de l'ancien Poitou. Ce site facilite l'accès pour tous, aux documents produits par les institutions nombreuses en Deux-Sèvres comme dans la Vienne. Il*

constitue également une étape de plus dans le travail commun engagé par nos deux collectivités depuis plusieurs années : déploiement de la fibre optique, marque Poitou... », souligne Gilbert FAVREAU, Président du Département des Deux-Sèvres.

De nombreux usagers naviguaient sur les deux sites et devaient apprendre à utiliser deux outils différents pour consulter des fonds très proches en réalité. **Cette réunion des ressources de deux services d'Archives départementales en un seul site est une première en France.**

Un important travail de concertation a été mené depuis deux ans pour harmoniser les pratiques et la présentation des ressources. Ce rapprochement a permis de faire émerger les compétences complémentaires des deux équipes et de bâtir un projet qui doit continuer d'évoluer tout au long des prochains mois. Il est essentiel de faire simple, de rendre fluide une recherche dans les archives qui relève, par nature, de l'enquête policière.

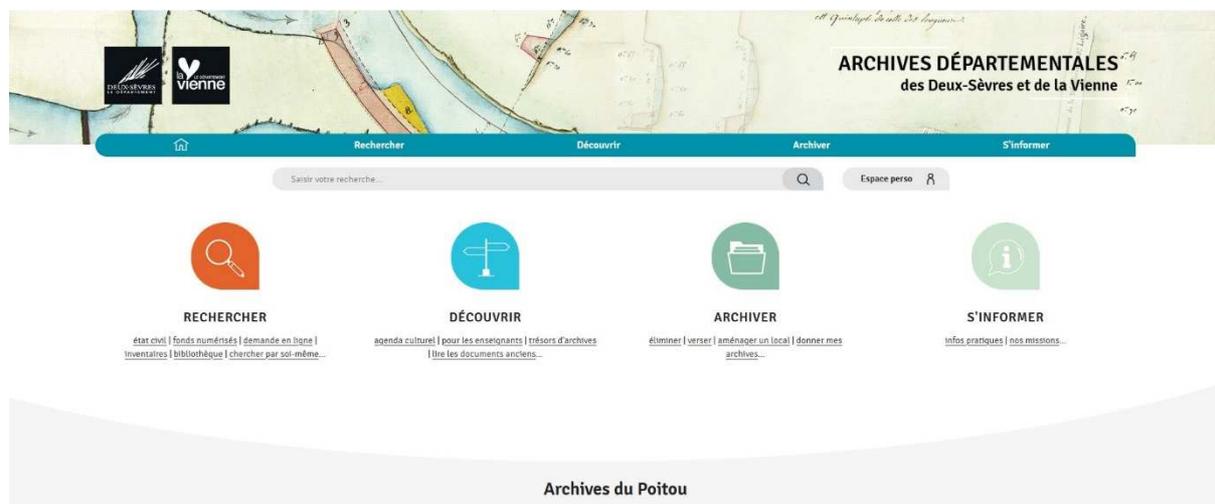
Le site inauguré aujourd'hui n'en est qu'à sa première étape de développement. Moderne et surtout adaptable il sera enrichi au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Quoique déjà fonctionnel, **il sera complété dans les prochains mois par de nouveaux services** qui viendront accompagner différents types de recherche : dans l'état civil bien sûr, mais aussi dans les minutes de jugement, la documentation foncière, etc. Les interfaces existantes évolueront en fonction des retours des internautes, de manière à prendre toujours mieux en compte leur expérience. [www.archives-deux-sevres-vienne.fr](http://www.archives-deux-sevres-vienne.fr) ce n'est donc pas seulement un site internet, c'est une aventure qui commence, à partager avec les usagers.

## Les grandes caractéristiques

### Entité visuelle commune, identités départementales respectées

Ce site internet, avec une entité visuelle commune, conserve la visibilité des deux institutions à tout moment de la consultation. Grâce à la mise en place d'une palette d'outils numériques, l'internaute est guidé jusqu'à sa destination finale. L'ambition étant d'améliorer le niveau de service avec la création d'outils de dialogue et de rendre les publics plus autonomes, lesquels publics se divisent selon les catégories suivantes qui se recoupent :

- particuliers - professionnels
- privé – public
- chercheurs amateurs – expérimentés
- internautes amateurs internautes expérimentés.



## Une base de données gigantesque

- Plus de **6 millions d'images** de documents numérisés
- Une recherche à travers plus de 250 000 notices

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Rechercher](#) > Archives en ligne

### Archives en ligne



ETAT CIVIL



NOTAIRES



RECENSEMENT



MILITAIRES



CADASTRE



HYPOTHÈQUES



ENREGISTREMENT



ICONOGRAPHIE



ENFANTS TROUVÉS



PRESSE

### Contacts presse :

Département des Deux-Sèvres :

Delphine PERONNET - 06 63 21 57 51 - [delphine.peronnet@deux-sevres.fr](mailto:delphine.peronnet@deux-sevres.fr)

Département de la Vienne :

Virginie SAINT-FAUST – 06 99 78 45 44 - [vsaintFaust@departement86.fr](mailto:vsaintFaust@departement86.fr)

### Archives Départementales

Deux-Sèvres :

Aude SEILLAN, Directrice- 05 49 08 94 90 - [aude.seillan@deux-sevres.fr](mailto:aude.seillan@deux-sevres.fr)

Vienne :

Gaël CHENARD, Directeur- 05 49 03 04 05 - [gchenard@departement86.fr](mailto:gchenard@departement86.fr)

